

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**A propos de la prochaine réunion du Comité des Experts dont le rôle promet d'être difficile. — Le Ministre des Finances et la commission du budget.**

Les pourparlers continuent pour la Constitution du Comité des Experts financiers qui a été décidé en septembre dernier à Genève et qui aura la charge de régler définitivement le problème des dettes et des réparations.

M. Poincaré a reçu plusieurs fois M. Parker Gilbert, agent-général des paiements de réparations qui travaille à mettre l'accord entre les gouvernements de Paris, de Berlin et de Londres.

Le Comité des Experts sera bientôt constitué. Des personnalités financières éminentes y représenteront la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, la Belgique et l'Allemagne.

On espère qu'un financier américain suivra les travaux de la Conférence, mais il paraît certain que cette participation n'aura aucun caractère officiel. Le délégué américain, s'il assiste aux débats, y sera simplement comme témoin et sa présence n'engagera pas son gouvernement.

Enfin, il est probable que le Comité des Experts tiendra ses séances à Paris.

La question qu'il va traiter est l'une des plus graves qui se soient posées depuis la guerre. C'est une sorte de nouveau traité de paix qui va être discuté, avec cette différence qu'il ne pourra pas être imposé à l'une des parties par la force des armes. Et suivant qu'il se terminera par un bon ou mauvais règlement la situation dans laquelle il laissera l'Europe sera bonne ou mauvaise.

Il dépend des Américains que son rôle soit facilité. La vraie solution ne peut pas être trouvée sans eux.

L'Allemagne s'efforcera de faire réduire sa dette au minimum possible. La France n'opposera à cette revendication aucun obstacle de principe. Elle se tient sur un terrain où elle est inattaquable : ma créance doit payer ma dette.

Le gouvernement français qui n'a pas fait connaître encore le nom de ses délégués, leur donnera des instructions générales qui limiteront nettement leur champ d'évolution :

« La France, y sera-t-il dit, ne collaborera à aucune solution qui ne lui permettrait pas de payer les dettes contractées vis-à-vis de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et qui, en plus, ne lui laisserait pas un solde important pour remboursement d'une part des avances consenties aux régions dévastées. »

Dans ces conditions, l'Allemagne peut bénéficier d'une réduction de sa dette dans la mesure exacte où les Etats-Unis acceptent de réduire leur créance.

Et ceux-ci ne paraissent pas très disposés à le faire. Décidément, la tâche des experts ne sera pas facile.

Il paraît qu'il y a « conflit » entre le gouvernement et la commission du budget.

Voilà une affaire dont il nous semble bien qu'on a déjà entendu parler. Elle ne se produit guère qu'une fois par an. Mais c'est parce que l'on ne vote qu'un seul budget chaque année. C'est le conflit annuel, — qui serait mensuel s'il y avait un budget par mois.

Cela n'est pas non plus spécial au Parlement français. Partout où il y a des Parlements, des gouvernements chargés de déposer des budgets et des commissions chargées de l'examiner, il y a un règlement désaccord entre le ministre qui a pour mission d'accorder des crédits et les commissaires qui se donnent à tâche d'en réclamer. C'est une querelle à peu près inévitable et qui tient à la position même des parties en présence.

Examinant le budget, article par article, la commission est irrésistiblement entraînée à augmenter des dépenses qui ne lui paraissent pas satisfaires à des besoins qu'elle connaît. Quand ce travail est fini, elle fait l'addition et constate que le total des sommes à payer dépasse largement celui des impôts à percevoir. La voilà prise en tenaille.

Quoi faire ?

Alors, on appelle le Ministre des Finances et le dialogue toujours le même s'engage.

— Je serais très désireux de vous satisfaire, dit celui-ci. Mais je n'ai pas d'argent ! Voulez-vous augmenter les impôts ?

— Non.

— Alors, il n'y a pas d'autre moyen que de diminuer les frais.

C'est exactement ce qui s'est passé l'autre jour à la commission du budget. Le Président du Conseil, mis en face de la situation, s'est porté au secours de l'équilibre budgétaire menacé. Il a déclaré, dit le communiqué, que les conceptions fiscales de la commission ne cadraient pas avec les saines, qu'il s'opposerait à toute modification essentielle au projet du Gouvernement, qu'il s'agisse des crédits de la guerre ou de la marine dont il demandera le rétablissement ou qu'il s'agisse de dégrèvements d'impôts et de suppressions de recettes de nature à compromettre l'œuvre budgétaire.

Tout au plus pourrait-il accepter certains allègements fiscaux de faible importance à la condition qu'au préalable la Chambre eût voté les ressources correspondantes. Le Président du Conseil a ajouté qu'il poserait la question de confiance chaque fois qu'il se trouverait en désaccord sur des points essentiels avec la commission.

Nous verrons donc — à moins que d'ici là, les choses ne se soient arrangées à la douce — le débat se dérouler devant la Chambre où il prendra le double aspect politique et financier.

Voilà bien, va-t-on s'écrier, ce qui risque de compliquer les choses. — Pas toujours. Et cela sert parfois à les simplifier.

Et les débats prochains nous fourniront une nouvelle preuve de cette vieille vérité.

E. L.

### PETITS MOTS D'ECRITS

#### MÉDECINES ET MÉDECINS

Que les médecins, qui ne peuvent s'établir qu'après avoir fait de longues études, défendent leurs prérogatives, c'est-à-dire le droit de soigner, de soigner les malades, c'est assez juste et l'on pourrait craindre que, si l'exercice de la médecine était libre, des charlatans ne s'établissent n'importe où pour profiter du gogotisme de l'humanité souffrante.

Quand on est malade, on poursuit tous les espoirs de guérison, on est prêt à tous les sacrifices, on est naïf, crédule, on essaie n'importe quelle cure, on accepte n'importe quel traitement, si on apprend que quelqu'un a été guéri, l'on se précipite sur le remède miraculeux. Mais il est bien évident qu'il n'y a pas de panacée universelle et que, si l'on cite l'exemple d'un centenaire qui ne consommait que de l'eau, on peut citer l'exemple d'un autre centenaire qui buvait sa bouteille de vin à chaque repas.

Ceci pour en venir à la dame de Nancy, qui a peut-être apporté un soulagement à de malheureux désespérés. Qu'elle n'ait pas le droit de guérir, c'est légal ; mais, en admettant qu'elle guérisse, ce qui n'est pas impossible, quelle crainte d'intéresser aux malades de s'attacher à cette suprême illusion, de tenter ce dernier soulagement !

La médecine et la pharmacie sont les deux seules professions qui ferment la porte aux amateurs. C'est une défense utile. Mais tous les professionnels n'apportent peut-être pas dans l'exercice de leur art une conscience toujours scrupuleuse, un science parfaite, un effort toujours constant. On donne quelquefois des diplômes à des jeunes gens qui, du jour où ils les ont obtenus, se désintéressent des progrès et des nouvelles méthodes. Ça ne change pas grand-chose, diriez-vous, parce que vous êtes sceptiques ? Sans doute ; mais, comme j'ai horreur d'un prêtre qui continue à être prêtre après avoir perdu sa foi, j'aime mieux une rebouteuse qu'un médecin qui ne croit pas à la médecine. [De l'Œuvre].

#### LES RÉPARATIONS ALLEMANDES

Le président du Conseil, qui avait reçu samedi soir, outre M. Pirelli, expert financier italien, les ambassadeurs d'Allemagne et de Grande-Bretagne, M. von Hoesch et sir William Tyrrell, n'a pas continué ses entretiens. Il reste vraisemblable que les diplomates de Belgique, du Japon, s'entretiendront incessamment avec M. Raymond Poincaré de la communication qui va être adressée à Berlin, en réponse à la récente démarche allemande concernant la constitution du Comité d'experts.

## Informations

### A la Commission des finances

La Commission des finances de la Chambre a adopté un amendement relatif à l'abattement à la base des petites cotes foncières ne dépassant pas 1.200 francs.

La Commission a voté un amendement relatif à l'abattement en faveur des petits commerçants assujettis à la cédule des bénéfices industriels et commerciaux, mais en ramenant à 50.000 le chiffre de 150.000 représentant le plafond du chiffre d'affaires visé par cet amendement.

La Commission a adopté un amendement de M. Deyris, instituant un abattement de 500 francs en faveur des métayers pour chacun des membres de leur famille travaillant avec eux.

Cette mesure a été étendue aux fermiers non cotisables à l'impôt sur le revenu.

Pour faire face aux diminutions de recettes résultant de ces abattements, le taux de l'impôt global sur le revenu a été porté de 33 à 35 pour 100.

### L'examen du budget

On sait que l'examen du budget par la Chambre est subordonné à la distribution aux députés des rapports qui ont été élaborés par les membres de la Commission des finances. Celle-ci a pris des dispositions pour que, dès le jour même de la rentrée, le 6 novembre, soit assurée la distribution du tome 3 du rapport général qui contient tous les tableaux de répartition des crédits par chapitres entre les divers départements ministériels.

La Chambre sera donc, en mesure, dès la reprise de ses travaux, d'entreprendre l'étude de ces budgets.

Les autres rapports seront prêts à être mis en délibération dans la quinzaine qui suivra.

### Election sénatoriale

Voici les résultats de l'élection sénatoriale du Bas-Rhin pour le remplacement de M. Lazare Weiller, décédé :

Inscrits, 1.221 ; votants, 1.215 ; ont obtenu : MM. d'Andlau, Union populaire républicaine, 867 voix, élu ; Peirotes, député, maire de Strasbourg (S. F. I. O.), 178 ; Jaeger, Union républicaine, 90 ; Huegel, républicain radical, 28 ; Zieler, indépendant, 23.

### Election législative

Une élection législative complémentaire a eu lieu, dimanche, dans la Première circonscription de Dunkerque. C'était le scrutin de ballottage en remplacement de M. Félix Coquelle, décédé. Inscrits, 29.558 ; votants, 22.509. Ont obtenu : MM. Vincent, Union nationale, 10.318 voix, élu ; Valentin, maire de Dunkerque, socialiste, 10.034 ; Barra, communiste, 1.971.

### Au Congrès d'Angers

La deuxième séance du Congrès s'est ouverte dimanche, M. Durafour, député, a donné lecture d'un rapport sur la politique sociale du parti.

Puis le Congrès s'occupe de questions relatives aux assurances sociales et à l'électrification des campagnes.

Dans la séance de l'après-midi, le Congrès s'occupe de la politique générale du Gouvernement.

M. Malvy parle de l'œuvre accomplie par la Commission des finances ; mais elle s'est trouvée en conflit avec le Président du Conseil. « Dans ces conditions, déclare M. Malvy, nous nous demandons si la Commission doit être une Commission agissante ou une Chambre d'enregistrement. » M. Lamoureux parle dans le même sens.

Un ordre du jour de félicitations est voté en faveur des membres du parti radical, qui sont à la Commission des finances.

### Elections municipales anglaises

Les résultats définitifs des élections municipales qui ont eu lieu dans les villes et villages de Grande-Bretagne et du Pays de Galles, sont les suivants :

Les conservateurs gagnent 21 sièges et en perdent 201 ; les libéraux gagnent 46 sièges et perdent 48 ; les travaillistes gagnent 265 sièges et perdent 53 ; les indépendants gagnent 11 sièges et perdent 41, soit un gain de 212 sièges pour les travaillistes et une perte nette de 180, 2 et 30 sièges respectivement pour les conservateurs, les libéraux et les indépendants.

### Après la gloire, la déchéance

L'ancien ambassadeur de l'U. R. S. S. à Paris, Rakowski, actuellement en exil à Astrakhan, a terminé son livre sur Saint-Simon. Il a écrit à plusieurs amis que sa situation est lamentable, lui et sa famille manquent de tout, et il arrive qu'ils n'ont pas de quoi manger. La pension que lui sert le gouvernement est infime et les journaux soviétiques n'osent pas publier ses articles, de sorte qu'il ne peut pas gagner sa vie par sa plume.

### Au Maroc

Vingt notables de la région de Tagh-zit (environs d'Oued-Zem), suspectés de

complicité avec les ravisseurs de M. Zubillaga ont été arrêtés par un de nos groupes de moghaznis, mis aux fers et emprisonnés. Les deux frères récemment arrêtés et qui se trouvaient avec les bandits le jour de l'enlèvement, interrogés par les magistrats de Casablanca continuent à protester de leur innocence. Ils déclarent s'être trouvés sur la route aux côtés des bandits tout à fait accidentellement. Le bandit Ben Zekri, frère de Ben Hellouk, qui enleva M. Zubillaga, passera devant le conseil de guerre de Casablanca pour complicité. Il est certain qu'il sera sévèrement condamné.

### EN PEU DE MOTS.

On annonce qu'en vue d'éviter des incidents qui pourraient se produire à l'occasion du couronnement de l'empereur du Japon, la police de Tokio a arrêté un millier de personnes.

Le lieutenant aviateur anglais d'Arcy-Graig, aurait atteint à bord de son hydravion une vitesse de 563 kilomètres à l'heure.

Un immeuble en construction dans le quartier des Champs-Élysées, à Paris, s'est effondré. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Noël Morrès, petit-fils de l'archimillionnaire américain Vanderbilt, s'est suicidé d'un coup de revolver, pour s'affranchir de « sa misère ».

La police d'Athènes a procédé à l'arrestation de l'ex-dictateur grec général Pangalos, qui aurait tiré des coups de revolver au cours de la campagne électorale.

## NOS ÉCHOS

### A propos d'un centenaire.

On a célébré l'autre semaine le troisième centenaire de la mort de Malherbe, poète français. Malherbe, s'il fut un poète, était homme rude dans son langage, ne cachant jamais ce qu'il pensait. Bien des mots de lui nous ont été conservés. N'est-ce pas le moment d'en citer quelques-uns ?

Malherbe n'avait point de religion, mais il avait de l'humanité. Il faisait volontiers l'aumône aux pauvres, n'acceptait d'ailleurs qu'avec mauvaise grâce leurs remerciements. C'est ainsi qu'un pauvre qui lui disait qu'il priait Dieu pour lui, il répondit, un jour :

Mon ami, je vous en dispense. Je ne vous crois point en grand crédit dans le ciel, puisque Dieu vous abandonne sur la terre.

Pas plus que de religion, Malherbe ne s'occupait des affaires de l'Etat. Si on voulait lui parler politique, il se récusait ; et si l'on insistait, il déclarait « qu'il ne faut point se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que simple passager ».

Il est un autre mot qui devrait être présent à l'esprit de tous nos jeunes écrivains : c'est lorsqu'il prétendait que quand on avait fait cent vers, on deux feuilles de prose, il fallait se reposer dix ans.

Malherbe prêchait d'exemple. Il fut trois ans à faire l'ode pour le premier président de Verdun sur la mort de sa femme, si bien que, quand l'ode fut achevée, le premier président était remarqué.

On ne le suit plus guère aujourd'hui sur ce point, et l'on n'en voit guère qui suive son enseignement, à moins que ce ne soit M. Paul Valéry.

### Avec l'accent alsacien.

Le « père Henner », comme ses disciples et ses amis appelaient, par affection, le peintre de tant de nymphes aux chevelures d'or, se complaisait dans une simplicité voisine de la misère — en dépit de la fortune que son œuvre lui avait apportée. Mais il était riche aussi en esprit et dispensait celui-ci sans compter.

Humble, effacé ne sortant guère de son atelier de la place Pigalle, le côté brillant, tumultueux, mondain, de Carolus-Duran, qui régnait alors, ne manquait point de l'agacer. Comme on prononçait un jour devant lui le nom du portraitiste à la mode :

— Carolus-Duran, dit Henner, Carolus-Duran, vous me faites rire ! Quand nous étions ensemble à l'École, il s'appelait Charles. Quand il s'est mis à avoir du succès, il est devenu Carolus. Et vous ne savez pas ? Lorsqu'il monte à cheval, il se fait appeler Carolus-Duran, et quand il joue au billard, Carambolus Duran... Ah ! c'est un malin !

Cela dit, et avec quel ineffable accent alsacien, le père Henner rallumait sa pipe.

### Toujours le même...

Il y a quelques mois, un jeune homme frais émoulu du Conservatoire, se présentait chez M. Clemenceau, auprès de qui il se réclamait d'un ancien député.

Il voulait entrer à la Comédie-Française.

Monsieur le Président... Votre excellent ami m'a assuré qu'avec une recommandation adressée au Directeur...

## DEUX NOVEMBRE...

On parlait de la grande guerre au cours d'un déjeuner d'anciens combattants. En de pareilles occasions seulement ce sujet reste abordable. Le repas suivait une de ces cérémonies vouées à la mémoire des morts de tel ou tel régiment qu'on place aussi près que possible du 2 novembre. Le chapelet des souvenirs s'accroche volontiers aussi à cette date...

J'ai passé en Haute-Alsace, entre Delle et Guebwiller les deux années du début, dit le commandant X... Ce fut la plus belle période de mon existence au front. Non pas la vie de château à coup sûr, mais une vie de tranchées, de gourbis, de cantonnements dans des sites bouleversés sans doute mais restés beaux de cette beauté idyllique et majestueuse que dans le Pays Basque et en certaines régions de l'Auvergne. En automne surtout, le Sundgau est une merveilleuse contrée. Ses vallées bleues par la brume, ses plateaux aux larges herbes grises, ses forêts de hêtres aux lisères pourpres semblent alternées ou juxtaposées pour le plaisir des yeux. Né à Bernwiller comme Henner et doué de son talent, j'aurais peint, il me semble, plutôt des paysages que des figures et avec des couleurs plus vibrantes que celles du fameux artiste !

Et quelle charmante population occupait cette terre privilégiée ! A tout moment, nous trouvâmes des exemples de courtoisie, de la bonne humeur, de l'aménité des gens obstinément accrochés à leurs villages dévastés que moins d'un kilomètre parfois séparait des premières lignes. Impossible de les amener à consentir à l'abandon et à l'exode. Sous une pluie copieuse et régulière d'obus et même à travers des rafales de balles de mitrailleuses, ils nous accueillèrent avec le sourire, nous chauffèrent à leur feu, partageaient nos joies et nos peines. Quand nous les quittions, ils pensaient à nous en remuant des bouts de terre bien défilés, comme nous songions à eux en creusant nos trous et en relevant nos parapets. Cette sympathie nous paraissait une preuve évidente de leur amour pour la patrie retrouvée...

De cet amour, dont jamais rien ne me fera douter, même les pires extravagances des autonomistes, nous recueillions des témoignages aussi discrets que probants. D'ordinaire, nos hôtes parlaient peu, par réserve, par dignité, par difficulté d'exprimer assez bien leurs sentiments ; par méfiance aussi parfois, car tous les loyalismes d'un village ne sont forcément pas du même aloi. Mais les yeux, les gestes, les attitudes disaient ce que les lèvres préféraient ne pas habiller de mots malhabiles...

Un retour au cantonnement, une reprise d'installation, surtout une montée en ligne donnaient lieu à des manifestations muettes mais éloquentes, non pas sur la place publique évidemment, mais entre les murs des vieilles maisons aux grands toits et aux petites fenêtres qui nous servaient, ici ou là, de gîtes de repos, trois jours sur six.

Certains soirs, on voyait défiler sur la route, des hommes âgés, en tenue du dimanche, la boutonnière fleurie du ruban noir et vert. Ces vétérans venaient d'assister à une prise d'armes à Thann, à Massevaux ou à Dannemarie. Ils passaient, bouches closes, mais yeux brillants.

M. Clemenceau toisa des pieds à la tête le jeune ambitieux. Il fronça les sourcils et dit simplement :

— Bigre !... la Comédie ?... Puis il prit une feuille blanche et, d'une main nerveuse, griffonna :

« Cher ami. Je vous envoie le jeune C... Il veut entrer comme artiste à la Comédie. J'ignore s'il a du talent, mais jugez-vous-même... S'il en a remerciez-moi... »

Et il ajouta :

« ...S'il n'en a pas... remerciez-le ! »

Le jeune premier en fut tout éberlué.

### Dédié à M. le Préfet de Police.

Le problème de la circulation qui préoccupe à si juste titre M. Chiappe se pose ailleurs qu'à Paris.

A Budapest, où le nombre des habitants a triplé en un demi-siècle, les accidents sur la voie publique sont aujourd'hui si nombreux que de tous côtés on cherche les moyens de les empêcher.

Un journal, le Pestí Hirlap offre un prix de mille pengos à celui de ses lecteurs qui fournira « les dix commandements du piéton » jugés les plus judicieux et aussi les plus efficaces.

Enfin, dans les écoles, des agents de police viennent faire des conférences destinées à apprendre aux enfants l'art de devenir héros ! bien difficile, d'être un piéton sans reproche.

### SOUVENIRS D'ALSACE...

lants. Ils nous saluaient de leurs grands chapeaux...

A la tranchée, le vaguemestre nous apportait d'humbles présents : des fruits du verger du père Walter, des fruites de Pélang du moulin Michel, un rayon de miel sorti des ruches du curé de G..., une tarte aux mirabelles ou un kougelhofuit sur le fourneau à demi démolie d'une famille que nous savions pressée misérable...

Je pourrais vous citer quantité d'exemples de ces marques d'amitié envers nous et, par-dessus nous, d'affection pour la patrie commune. Il en est une dont je me souviens avec une émotion particulière, surtout en ce moment de l'année. La voici en quelques mots évoquée !

Mon bataillon ayant été relevé des avant-postes dans la nuit, j'arrivai à G... le 2 novembre, au petit jour. Ce bourg, d'une trentaine de feux, est situé, entre Doller et Largue, dans une boucle de la Sulzbach. L'agglomération se blottit au pied de hauteurs boisées. Séparés d'elle de près d'un kilomètre, l'église et le cimetière occupent le faite d'un coteau à l'Est. Si les maisons de G... se trouvaient défilées à merveille, sa nécropole et son édifice religieux attirèrent, au contraire, la foudre. A l'ombre du clocher dormaient cependant, côte à côte, avec les défunts de la paroisse, beaucoup de nos morts. Mon régiment avait participé à l'attaque tentée au début de la guerre contre la dure position voisine d'A..., qui resta, d'ailleurs, jusqu'à la fin inexpugnable. Nous perdîmes quantité de monde dans cette affaire. Nos camarades en nombre connaissaient, là-haut, en commun avec les civils, l'honneur et l'outrage des bombardements posthumes...

Quand je traversai le village, ce 2 novembre, une chose me surprit. L'aube étendait sur les murs sa première lueur laiteuse. On voyait encore quelques logis éclairés. Entre ces deux lumières, l'intervalle des rangées de vitres des doubles fenêtres se montrait vide. Il est rempli d'ordinaire, dès les premiers froids et pour tout l'hiver, par les géraniums en fleurs qui forment, entre croisée froide et croisée tiède, une sorte de serre exposée aux vues du dehors et aux rayons du soleil, mais garantie des offensives du gel. Pourquoi avait-on sorti partout, non sans risque, les fleurs familières de leur parterre d'hiver ? Je trouvais réponse à cette question dans le cimetière quand j'y entrai une heure plus tard. Avec quelques-uns de mes poilus, j'y apportais sur les tombes de nos camarades, des chrysanthèmes achetés à Belfort et convoyés par des permissionnaires. Les tertres de nos morts nous apparurent déjà parés. Tout le village y avait transféré les fleurs aux bouquets blancs et rouges de ses doubles fenêtres. Comme exaltées par ces ornements, les croix de bois de 1914, se dressaient plus fièrement que jamais sous nos yeux.

Sur les sépultures des gens du pays, nous disposâmes nos chrysanthèmes ; bien pauvre réponse au geste des villageois de G... Quand je cherchai à connaître qui avait organisé la manifestation qui nous avait émus, je ne pus obtenir d'éclaircissement. L'isolé avait été unanime... Il ne fut pas lésé, cette année-là ni les suivantes dans le tendre et vibrant Sundgau !

Eug. GRANGÉ.

### Divorçons.

Suivant en cela l'exemple de la France, l'Angleterre a interdit la publication dans la presse des débats judiciaires dans les affaires de divorces. La curiosité publique y a perdu une de ses distractions favorites, mais une conséquence tout à fait imprévue a été révélée. Le nombre des procès en divorces a augmenté dans des proportions telles que les juges se déclarent débordés.

Dans la province il n'y a pas eu, l'année dernière moins de 2.000 actions en divorce. A Londres, le rôle des tribunaux en compte déjà 791, et la réouverture date du 1<sup>er</sup> octobre seulement. Dans la majorité des cas, c'est la femme qui demande le divorce.

Femme est volage, comme on chante dans Rigoletto.

### Les bonnes histoires.

Les habitants de G..., en Seine-et-Oise, furent un jour prévenus que le train de minuit 15, qui permettait à leurs invités de rentrer à Paris sans se bousculer, allait être supprimé par la Compagnie de l'O-E.

Et le chef de gare, pour que nul n'en ignorât, fit apposer sur les murs de la station l'avis suivant :

MM. les voyageurs sont avertis que le train D. 104 sera supprimé à la fin du mois.

« Il n'y aura plus de dernier train. »

LE LSEUR.

# Chronique du Lot

UN GRAND DISPARU

## L'HOMMAGE DE GOURDON au docteur Cabanès

(De notre correspondant particulier)

Dimanche dernier, 4 courant, ont eu lieu, ainsi que nous l'avions déjà annoncé, les obsèques de notre regretté et éminent concitoyen et ami, M. le Docteur Cabanès, par une journée bien ensoleillée et exceptionnelle.

Vers 14 h. 30, la population gourdonnaise s'est dirigée en foule vers notre gare, lieu de départ du cortège. Sur la délicieuse intervention de notre sympathique maire, M. Davidou, M. le Chef de gare avait bien voulu, pour faciliter le rassemblement, faire amener le wagon mortuaire jusqu'à la gare des voyageurs.

Le Docteur Cabanès, ayant désiré des obsèques simples, sans appareil et sans discours, sa volonté a été respectée.

Nous ne saurions toutefois laisser partir ce savant, mondialiste connu et estimé, qui fut notre ami, et qui donne par sa célébrité tant de relief à notre petite patrie gourdonnaise qui l'a vu naître, sans rappeler quel fut son labeur et combien ce labeur porta de fruits.

Il n'est pas un point obscur de notre histoire qu'il n'ait étudié et presque toujours élucidé.

Les mœurs du passé n'avaient pas de secret pour lui et sa passion de chercher enrichissait tous ses ouvrages de documents précieux choisis avec art. Par son érudition prodigieuse, ses connaissances médicales, son sens critique, sa philosophie teintée de scepticisme, son objectivité hautement scientifique, il a réussi à détruire maintes légendes, à redresser maints jugements historiques entachés de partialité. Les soixante volumes qu'il laisse, sans compter les nombreuses conférences qu'il fit tant à Paris, à la Sorbonne ou à la Faculté, qu'aux Hautes-Études de Bruxelles ou de Genève, resteront comme un monument élevé à la gloire de la Vérité, but unique de sa vie.

Une œuvre, construite sur de telles bases présente une incontestable valeur de probité qui, à défaut d'autres sentiments, impose l'estime et le respect.

C'est ce qu'a voulu marquer le Conseil municipal de notre ville en accompagnant officiellement jusqu'à sa dernière demeure, notre regretté compatriote.

M. le Docteur Fontanille, Sénateur, ami d'enfance du cher disparu a tenu à lui donner par sa présence la marque d'une sympathie qui ne s'est pas démentie durant tout le cours de leur existence.

Nous avons également remarqué dans la nombreuse assistance M. le sous-préfet de Gourdon, M. Calvet, inspecteur primaire, MM. Dalé, Fournié, Fayet, adjoints, MM. les fonctionnaires, Mme Faure, la distinguée directrice de l'École Supérieure qu'accompagnait la longue théorie de toutes les jeunes filles de cet excellent établissement dont l'attitude recueillie et la tenue parfaite ont vivement impressionné la nombreuse assistance, le pensionnat de l'Ouvroir, conduit par ses dévouées maîtresses, la Société de Secours mutuels de St-Eloi tout entière, etc., etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dubreuil, juge de paix, Baudes, Bouygués et Linol, notaire, amis du défunt.

Nous avons rarement vu une inhumation d'un aussi imposant et touchant effet. La valeur de l'hommage rendu au Docteur Cabanès fut singulièrement rehaussée par la spontanéité de l'élan qui a conduit toutes les classes de la Société à faire des funérailles simples qu'avaient voulues notre éminent compatriote, une grandiose et émouvante manifestation de haute estime et de sympathie.

Nous nous associons de tout notre cœur au deuil qui a si cruellement frappé Mme Cabanès, en brisant les liens qui l'unissaient à notre ami dans une collaboration constante d'esprit et de sentiment et nous lui offrons l'hommage de nos respectueuses et bien sincères condoléances.

Un Ami.

### Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Charles Arnault, préfet de la Gironde, est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

### Légion d'honneur

M. Ceccaldi, préfet de la Seine-Inférieure, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations à M. Ceccaldi qui est un ancien préfet du Lot où il a laissé de sympathiques souvenirs.

### Gendarmerie

M. Josen, lieutenant-colonel de la 2<sup>e</sup> légion de gendarmerie, passe à la 17<sup>e</sup> légion.

M. Neufinck, chef d'escadron de réserve de la 17<sup>e</sup> légion, passe à la 8<sup>e</sup> légion.

\*\*

Notre compatriote, M. Courtiol, de Salviac, élève gendarme à Toulouse, est nommé gendarme et affecté à la brigade de Bussière-Badil (Dordogne).

## TOURISTES ÉTRANGERS

C'était un petit curé, tout menu, tel Namouna, coquet comme sait l'être un prêtre espagnol, car son petit chapeau, tout rond, aux bords étroits, aux poils soyeux et miroitants, m'avait aussitôt révélé sa nationalité.

Je l'abordai devant la cathédrale dont il admirait le portail Nord et les 2 coupoles. Après une visite de l'intérieur, nous passâmes à l'examen du cloître, où il m'expliqua sa venue à Cahors. Chargé par son gouvernement d'une mission archéologique, en France, il me prouva qu'il était fort documenté sur la matière, dans le Lot. En effet, le pont Valentré, le vieux Cahors, les châteaux et les vieilles églises du département, Rocamadour, etc., etc., tout était inscrit et souligné à l'occasion.

Au sortir de la cathédrale, ce prêtre, un érudit, qui bégayait le français, mais le comprenait mieux, remarqua l'affiche de l'Évêque : « Mode », recommandant aux dames une tenue décente. Cela le fit sourire. « Pero Señor Cura, le dije, no se acuerda d'algo, tocante a Ségovia ? » Mais, monsieur le Curé, lui dis-je, ne vous rappelez-vous pas quelque chose sur Ségovie ? En effet, nous venions de parler de la cathédrale San Esteban, qui réunit, elle aussi, merveilleusement, les styles roman, byzantin et gothique. Lors de mon passage à Ségovie, lui racontai-je, je lus un placard de votre évêque et dont je me rappelle encore les lignes suivantes : « Hary muchos hombres que no van a misa sino para dar la mirada a las Señoras — il y a beaucoup d'hommes qui ne vont à la messe que pour regarder les femmes (ou faire de l'œil, disons-nous). — Hacer ojo. — Je retiendrai l'expression », me répliqua-t-il.

Mais, ajoutai-je en sortant, il n'y a pas que l'archéologie et les vieilles rues de Cahors qui offrent de l'intérêt ! Et nos fruits, nos raisins, moins sucrés que les vôtres, plus rafraîchissants, les valent ! Voulez-vous goûter des « pieds de perdrix » ? « Cosa estraña, qué es eso ! » « Étrange : qu'est-ce que c'est ? et il les trouva exquis. « Pieds de perdrix ! je l'invois. » Et nos potirons et citrouilles, et ces légumes ? « Verduras ! à faire rêver un Andalou ! Voyez donc ce beau tabac ! et ces chènes truffiers ! Ici, explications nécessaires et, le long de la rivière, je détaillai Cahors : et ses tablettes de voyage se garnissaient.

Exubérant, comme tout descendant du Cid Campeador, il essaya, sans résultat, que ce l'accompagne à Comeran la fonda, de me faire accepter à dîner à l'hôtel. Et, en partant, selon l'usage, il se mit à ma disposition, en Espagne et me « baissa la main », c'est-à-dire, me fit des adieux touchants.

Un phénomène, ce Suisse-Allemand de Zürich ! quel accent ! dur comme du roc ! au milieu d'un mauvais français hâché, il fallait avoir une oreille habituée aux dialectes pour le comprendre. Était-ce réellement un touriste ou un étranger ayant fait le tour et les détours du département dont, ce pendant, il avait vu et apprécié les beautés pittoresques et monumentales ? J'eus donc peu à lui apprendre. Mais il avait une marotte : connaître notre genre d'agriculture et ses diversités. Bien que « Monsieur », pas mal cultivé, il était prêt à accepter une situation de maître-valet ou infirmier dans un bien de vaste exploitation. Et, à travers toutes ses divagations, il me sembla découvrir un sentiment de tristesse ou une grosse peine qui lui déchirait le cœur. Un peu autorisé par ces demi-confidences, je lui dis, à brûle-pourpoint : « Vous ne me paraissez pas heureux. » Alors, il émit et me dit : « Un homme, il m'a volé ma femme, j'ai divorcé et je veux tout oublier et je suis venu en France ; je suis à l'aise, mais je veux travailler à autre chose — ici, des raisons stupéfiantes — je ferai tout, même je serai vacher. » Situation bizarre, pensai-je pour oublier sa femme, qu'il venait de qualifier. Mentalité boche !

Voyant ce bel homme, grand, svelte, aux yeux bleu-azur, aux cheveux très blonds, je me rappelais le Nordmann, des temps mérovingiens, types si fréquents et qui me frappèrent en Angleterre ou en Danemark.

Appuyé sur le parapet du pont Valentré, rêveur, il regardait couler l'eau — peut-être murmurait-il ces vers, d'un poème saxon :  
Ainsi s'écoulent mes jours,  
comme l'onde de la source.  
« Monsieur, connaissez-vous le sens de ce Diabre accroché à la pierre « angulaire de cette tour » ? Un Anglais !  
Je lui expliquai les deux légendes et, de fil en aiguille, nous revînmes en ville, moi, guide officieux, lui, touriste de marque, connaissant les principales curiosités de « votre belle France ». Cahors lui parut une petite ville remarquable et par sa situation et les souvenirs qu'elle renferme.

Il devait dépenser sans compter : « Vous êtes libre, jeune et la fortune vous a comblé, on peut vous envier. » Son visage s'obscurcit subitement et il me répondit d'une voix sourde : *Im too free ! Je suis trop libre !* « Alors, mariez-vous, vous aurez un anneau au doigt. » Et lui de répliquer : *I've been it, but I must divorce. — Je l'ai été, mais il m'a fallu divorcer !*

Silence de part et d'autre ! Puis son cœur déborda : « Ma femme était belle, instruite, riche ; mais, à peine mariée, elle me déclara qu'elle ne voulait pas d'enfants, que jamais elle n'en aurait, et malgré moi ! Et ce fut l'enfer dans notre intérieur. Nous nous séparâmes pour divorcer ensuite. » Que dire ? Nous étions trop étrangers l'un à l'autre. — Patience ! Vous êtes jeune, à peine 30 ans, vous referez votre existence : il n'y croyait pas, et il avait tout ce qu'il fallait pour être heureux et renâtrer à la vie : jeunesse, fortune, beauté physique, beauté morale et cependant, il était écrasé par le malheur et l'ingratitude, et puis, il aimait toujours celle qui, peut-être, ne l'avait jamais aimé.

## UN VOEU

Les Conseils d'arrondissement se sont réunis, la veille même de la convocation des Conseils Généraux.

Leur réunion n'a préoccupé personne : elle est passée inaperçue, tant il est vrai que les Conseils d'arrondissement devraient être supprimés ou recevoir une extension de pouvoirs.

On ne fait pas attention à ces élus qui, cependant, pour obtenir les suffrages de leurs concitoyens, sont obligés d'apparaître dans la campagne électorale tantôt d'énergie, de volonté, d'intelligence que leurs camarades du Conseil Général.

En vérité, ce n'est pas juste ! Aussi bien, dans la séance qu'ils tiennent en l'hôtel de la Préfecture, deux fois par an, ils déposent, soutiennent, font voter des vœux sur des questions très intéressantes pour le pays.

Nous en avons eu la preuve dans la dernière séance du Conseil d'arrondissement de Cahors.

Il y a été émis un vœu qui mérite d'être connu et retenu. C'est le suivant :

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors renouvelle le vœu tendant à ce que l'emploi de succédané à incorporer aux farines pour la préparation du pain soit supprimé. »

N'est-ce pas que ce vœu aurait dû être voté par le Conseil général ? N'est-elle donc pas encore venue cette heure où sera décrétée la fin du mauvais pain ?

Les consommateurs voudraient goûter le pain de pur froment ; ils le réclament souvent, ils ne l'obtiennent pas.

Leurs doléances ne sont même pas entendues : seul, le Conseil d'arrondissement de Cahors les a prises à son compte. Et, entre nous, il faut bien l'avouer, ce n'est pas suffisant.

« Nos élus de toutes catégories, ignorent-ils que la question de bonne alimentation et surtout du « bon pain » est, peut-être, celle qui intéresse le plus les pères de famille ? »

Nous savons bien qu'ils ne répondront pas à ceux-ci : « Si le pain actuel ne vous plaît pas, mangez de la brioche ! » Mais, tout de même, les consommateurs méritent bien qu'on s'occupe de leur estomac.

Le Conseil d'arrondissement, ce faisant, a été dans la tradition des assemblées qui s'intéressent aux désirs, aux besoins des électeurs.

Et le bon pain ne rentre-t-il pas pour une principale part, dans ces désirs, dans ces besoins ? Nul ne dira le contraire !

L. B.

### Chambre de Commerce du Lot

La Chambre de Commerce du Lot s'est réunie le lundi 29 octobre 1928, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Orliac, président.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, sur la proposition de M. le Président, un télégramme est envoyé à M. Mayaudon, membre de la Chambre, lui exprimant, à l'occasion du mariage de sa fille célébré ce jour même à Gourdon, les félicitations de ses collègues ainsi que leurs vœux de bonheur pour les jeunes époux.

M. le Président rappelle la mort tragique de M. Bokanowski, ministre du Commerce, aussitôt la nouvelle parue dans les journaux, il s'est empressé d'adresser les condoléances attristées de la Chambre de Commerce à Mme Bokanowski, qui, par une lettre dont lecture est donnée, a bien voulu exprimer ses sincères remerciements de cette marque de sympathie.

Parmi les documents reçus depuis la dernière réunion, M. le Président signale particulièrement les délibérations de plusieurs Chambres de Commerce adoptant les vœux précédemment émis par la Chambre du Lot au sujet de l'application de la loi du 30 juin 1926 aux coopératives de production et de l'abattement à la base pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

La Chambre adopte les conclusions des rapports présentés par :

- M. Gayet, suggérant les mesures à envisager en vue d'éviter aux commerçants les surprises désagréables auxquelles ils sont parfois exposés en cas de faillite ou de liquidation judiciaire de leurs clients par suite des créances du Trésor non réclamées en temps opportun.
- M. Besombes, sur les questions ci-après concernant les Chemins de Fer :  
a) Réduction de l'impôt sur les transports.  
b) Réduction notable des délais de transport.  
c) Gratuité du transport des emballages vides.  
d) Retour des emballages vides (applications des conditions du G. V. 126 au P. V. 26).

M. Bramel, sur la réévaluation des blans.

M. Lujan fait aussi adopter un vœu demandant des droits d'entrée plus élevés que ceux actuellement perçus sur les prunes d'ente importées de l'étranger, en vue de la défense et du commerce de ce produit qui intéresse l'économie nationale. Une copie de ce vœu sera transmise à la Chambre d'Agriculture du département du Lot.

Un avis très favorable est donné au nouveau projet du Canal des Deux-Mers (Canal du Midi et Canal latéral à la Garonne), présenté par M. François Mazelle, directeur général de la Société Technique et Economique pour l'amélioration du Canal des Deux-Mers.

L'Assemblée examine ensuite les demandes de subvention et de souscription à diverses publications qui lui ont été adressées.

### Perceptions

Notre compatriote, Mme veuve Vitrac, de Gourdon, vient d'être reçue aux derniers examens pour l'emploi de dame-employée des perceptions.

Dans ses veilles, dans ses rêves, son image ne cessait de lui apparaître :

« Tu as passé comme un nuage, Comme l'eau rapide en son cours, Mais mon cœur garde ton image Toujours. »

Ant. CHÉRY.

## CARENAC-EN-QUERCY

Notre savant compatriote, M. Henri Ramet, Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse, vient d'ajouter un volume à une œuvre déjà si importante et consacrée tout entière à la beauté régionale.

Après Martel, après Castelnau-de-Bretenoux, après Le Montal, il publie *Carenac-en-Quercy* où s'épanouit en toute leur verdure séculaire les fastes d'un bourg et d'une abbaye. C'est l'épopée rustique, religieuse et guerrière du Quercy qui déborde de ces feuillettes.

Cette œuvre se présente sous la forme d'un joli volume abondamment illustré de planches et de dessins. Il est précédé d'une préface de François Tresserre et constitue un document aussi agréable que précieux et que tous les amateurs de notre vieille province voudront posséder.

P. T. T.

Mme Bugès, receveuse des P. T. T. à Marciac-la-Croisille (Creuse), est nommée en la même qualité à Duravel (Lot).

### Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à notre compatriote, M. Jean Calmette, de Figeac, ancien soldat au 88<sup>e</sup> d'infanterie, actuellement employé au P. O.

### École de santé militaire

Notre compatriote, M. Jean Rozières, vient d'être reçu avec le n° 3 à l'école militaire de santé de Lyon (section coloniale).

### Nos compatriotes

Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent compatriote de Cahors, M. Albert Grosset, employé à la Société du Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère à Paris, décédé à son domicile dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, 7 bis, rue Robert-Planquette, à l'âge de 54 ans.

Nos plus sincères condoléances à sa veuve et sa mère, Mme veuve Cyprien Grosset et son frère, M. Paul Grosset, ancien élève du Lycée Gambetta.

### LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Le Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la tuberculose du département du Lot a décidé, en raison de l'augmentation d'importance de l'œuvre et conformément aux directives du Comité National de Défense contre la Tuberculose, d'affecter à la direction de ses dispensaires un médecin spécialiste, n'exerçant pas en clientèle et donnant tout son temps à cette œuvre sociale. Son choix s'est porté sur M. le Dr Fourcous, officier de la Légion d'honneur, qui assure déjà depuis le 1<sup>er</sup> septembre la direction du Dispensaire de Cahors.

En raison de cette nouvelle organisation les consultations auront lieu à partir du 15 novembre 1928 aux jours et heures suivantes :  
Cahors, rue Joachim-Mural, mercredi et samedi, neuf heures ;  
Gourdon, mardi et vendredi dix heures.

Le Comité rappelle que ces deux dispensaires sont pourvus d'un appareil à rayons X et d'un laboratoire d'analyses parfaitement outillé.

Enfin le Comité est heureux de profiter de cette occasion pour adresser tous ses remerciements et l'expression de sa vive reconnaissance aux Docteurs Calvet et de Lapize de Cahors, Coulon de Gourdon qui depuis la création des dispensaires en ont assuré le service avec un dévouement et une compétence dignes d'éloges.

Le Dispensaire de Figeac continuera à fonctionner aux mêmes jours et heures comme précédemment, grâce aux soins dévoués et éclairés de MM. les Docteurs Pezet et Santerres.

### Carte d'identité des marchands de bestiaux, commissionnaires, bouchers, charcutiers, etc...

AVIS TRES IMPORTANT  
Il est rappelé aux intéressés qu'un décret en date du 30 septembre 1928 porte création d'une carte d'identité spéciale pour commerçants en bestiaux, commissionnaires, bouchers, charcutiers opérant des transactions sur les foires et marchés de bétail.

Cette carte valable pour un an doit être produite à toute réquisition des magistrats, fonctionnaires de police municipale et judiciaire et agents chargés de la surveillance des foires et marchés.

Elle est passible, au moment de sa délivrance et de son renouvellement, d'un droit de timbre de 12 fr.

Les demandes rédigées sur papier timbré à 3 fr. 60 doivent être produites à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture du domicile des requérants.

Toute demande devra mentionner les nom, prénoms, date et lieu de naissance domicile du demandeur, lequel devra également déclarer s'il agit pour son compte ou pour le compte d'un tiers. Dans ce dernier cas le nom et l'adresse de ce tiers devront être mentionnés. Le signe particulier dont les animaux sont marqués à l'achat devra être indiqué. La signature devra être légalisée par le maire de la commune du domicile.

Le requérant exerçant pour son propre compte justifiera de son inscription au registre du commerce et produira un extrait de la patente.

Les représentants des marchands de bétail, commissionnaires, bouchers, etc... devront accompagner leur demande d'une lettre justificative de l'employeur qui fera légaliser sa signature.

Enfin à chaque demande seront jointes deux photographies de 4/4 de face et sans chapeau et un mandat-poste de 12 fr. 65 centimes.

### Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 22 au 27 octobre 1928, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 8 hommes, 3 femmes.  
Interlocuteurs : 3 hommes, 1 femme.  
En extra : 4 hommes.  
Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.  
Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

## CAHORS

### FIN DE LA FOIRE

La foire-foiraine est terminée. Les établissements divers qui étaient installés sur les Allées Fénélon, ont plié les tentes et remis le matériel.

La foire devait prendre fin dimanche 4 novembre. Lundi, 5 novembre, les Allées Fénélon étaient vides. Le calme est revenu.

La jeunesse aurait bien voulu que la foire continuât. Adieu les manèges ! A l'année prochaine !

Sans doute, la saison n'a pas été favorable ni pour les établissements ni pour le public.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu quelques soirées agréables, ce qui nous permet de répéter ce que nous avons dit, qu'il faudrait que la foire-foiraine eût lieu plus tôt.

Il est, en effet, incontestable que cette foire présente un réel intérêt pour le public.

Les distractions sont rares, et elle en procure de nombreuses.

Il ne reste qu'à souhaiter que les organisateurs de cette foire ne se découragent pas et fassent leur possible pour que l'année prochaine les Allées Fénélon reçoivent encore plus d'attractions.

L. B.

## NETTOYAGE

A la suite des bourrasques de ces jours derniers, les voyageurs qui, le soir, vont à la gare, ou arrivent du train, ont la désagréable sensation de plonger leurs pieds dans deux mares : l'une placée au bord du trottoir de la rue de la Banque, et l'autre, placée en face, rue Suisse.

Si on évite une mare, on n'évite pas l'autre.

Encore quelques jours et les chercheurs de vers pour la pêche seront satisfaits. Ils en trouveront autant qu'il leur en faudra.

Voilà des semaines que l'état de ces rues si passagères est mauvais.

Quelques pavés bien placés d'une part, un simple nettoyage du caniveau, d'autre part, pour permettre l'écoulement des eaux stagnantes suffiraient pour rendre ces rues praticables.

L. B.

### Lycée Gambetta

Voici les résultats des examens du Baccalauréat (Session de juillet et d'octobre 1928). Sont définitivement reçus :

**Mathématiques élémentaires** : Barbet Roger, Cancès Jean, Dairic Jean (Mention assez bien), David Georges, Delsériés Marcel, Garnal Pierre, Girard André, Guiral Maurice, Laparra Edgar, Mercier René, Moles Gaston, Mlle Sans Annette.

**Philosophie** : Aillet Jean, Arjac Robert, Augeraud Albert, Chapou Jacques, Dairic Jean, Lamousserie Jean, Mlle Legrand Jeanne, Malleville Gabriel, Marty Alain, Miquel Marcel, Mlle Ollier Marcelle, Ouvrière Daniel (Mention assez bien), Serres Jean, Teil Jean.

**Première A** : Guérin Jean.

**Première B** : Charles Paul (Mention assez bien), Colombani Toussaint, Darnis Jean, Constant Henri, David Lucien (Mention assez bien), Dombre Jean-Jacques, Frayssinet Jean (Mention assez bien), Huard Claude, Lavaysière Charles, Penchenat Georges, Sourdore Jean.

**Première C** : Cambornac Paul (Mention assez bien), Cancé Paul, Courdès Louis, Darolles René, Dayre Marcel, Lacoste Victor, Maury René, Massip Jean, Pax Lucien, Pélérin Marcel, Rayzal Jean.

**Première D** : Breil Paul, Chavanié Armand, Courdès Robert, Gipoulou Jean-Louis, Guirlande Pierre (Mention bien), Janis Maurice, Magne Charles (Mention assez bien), Neuville Charles, Saillol Paul (Mention bien), Sennac Paul, Vally Lucien, Rulhié Pierre.

Sont admissibles à l'oral :

**Philosophie** : Mlle Amy Christiane, Delsériés Marcel.

**Première B** : Fournié Charles, Masson Francis, Milhet Jean, Neuville Edmond, Rigouste Jean-Marie.

**Première C** : Lherm Maurice, Méric Charles.

**Première D** : Escalié Jean.

Tous ces succès font honneur à notre vieil établissement universitaire, aux élèves et à leurs distingués maîtres.

### Examen de notaire

La Commission, pour l'examen de candidat aux fonctions de Notaire, se réunira le mardi 13 novembre, à 15 h. au Palais de Justice de Cahors, pour l'examen d'un candidat.

La séance est publique. — Le Secrétaire, J. FABRE.

### Coopérative maraîchère de Cahors

Dimanche, à 4 heures, les jardiniers et maraichers de la commune de Cahors se sont réunis dans une des salles du Café de Bordeaux.

Le but de la réunion était l'organisation d'une « Coopérative maraîchère » à Cahors.

Après une discussion entre les membres présents, il a été décidé que des statuts seraient établis et que la Coopérative serait créée, au mieux des intérêts des maraichers et, il faut bien l'espérer, au mieux également des intérêts des consommateurs.

## SERVICE DES EAUX

Les réparations indispensables aux canalisations et bouches d'incendie ayant dû être renvoyées pour cause de mauvais temps, se feront dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 novembre et le service de l'eau potable sera interrompu au cours de cette nuit de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

### La clôture des opérations d'achat des anciens monnaies d'argent

Le ministère des finances communique la note suivante :

Le public est informé que les opérations d'achat par le Trésor des anciennes monnaies d'argent, qui avaient commencé le 16 juillet 1928, seront définitivement closes le 10 novembre prochain. Après cette date, les porteurs de monnaies d'argent n'auront donc plus la faculté de s'adresser aux trésoriers-payeurs généraux, aux receveurs des finances et aux percepteurs pour obtenir l'échange de leurs pièces contre des billets de banque.

### Accident

Mlle Marthe Dupuy, employée à la Confiserie Foucault, en sertissant une boîte, a été atteinte de coupure profonde à la main gauche.

### Vol

Plainte avait été portée par Mme veuve Delsahut, d'Issendou, pour vol d'une somme de 8.000 fr.

Une enquête fut ordonnée ; elle a abouti à la découverte du coupable, un nommé Salvaat Jean, âgé de 19 ans, qui a fait des aveux complets.

### Qui a bu le vin ?

Un propriétaire de Laurettes eut, ces jours derniers, une désagréable surprise.

Il avait acheté un fût de vin et l'avait placé sur les « tindaous ». Lorsqu'il voulut goûter son vin, le fût était vide.

Il a porté plainte. Et une enquête est ouverte.

### En justice de paix

Un propriétaire qui voulait expulser de son immeuble un locataire, avait assigné celui-ci devant le juge de paix de Cahors, à l'audience de samedi dernier.

Il prétendait que le locataire ne vivait pas en bonne intelligence avec les voisins.

Le juge de paix a rejeté la demande du propriétaire, l'a condamné aux dépens et a déclaré que le locataire avait le droit de rester dans l'immeuble jusqu'en 1931.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

#### VAGABONDAGE

La nommée Verdeinstein Rose, 28 ans, est poursuivie pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique. Le tribunal la condamne à 1 mois de prison.

#### LE MAUVAIS LAIT

nement jusqu'à la fin, mais succombèrent devant un adversaire plus en souffle et mieux entraîné. L'absence d'Alazard se fit rudement sentir.

Excellent arbitrage de M. Ferrière, de St-Gaudens.

#### A CAHORS

Football-Club Toulousain (2) bat Aviron Cadurcien (2), par 8 points à 3.

Dimanche, au Stade Lucien-Desprats : une journée merveilleuse, une affluence moyenne, un match intéressant jusqu'au bout.

Au Football-Club, une équipe homogène, peu efficace, pas de tirs.

A l'Aviron, quelques ténors encadrant des jeunes premiers, aux qualités nombreuses, mais manquant trop de métier.

A noter, le bel essai de Bertin, quelques percées de Rollés, le travail efficace et vigoureux d'Alazard, Combrousse, malheureusement trop peu soutenus, le jeu actif de Mirassou, Malique, Massip, Gipoulou.

En résumé : Grandes possibilités affirmées par les jeunes. A perdre : affolement, et chez quelques-uns, pas mal de kilos. A acquérir : tête, cohésion, entraînement.

L'Aviron Cadurcien, continuant la série des beaux matches, a fait appel, pour dimanche 11 novembre, à l'excellente équipe du Football-Club Carmansin (1) (Club de 1<sup>re</sup> série, Promotion). Belle partie en perspective.

Ce soir, à 20 h. 30, réunion de la Commission de Rugby, au Siège.

Aviron Cadurcien (Section A. S. P. O.)

Encore un beau match nul

Dimanche, a eu lieu au Stade Lucien-Desprats un grand match d'Association entre l'A. S. Chaminois de Montauban et l'A. S. P. O. de Cahors, le ballon pénétra dans les bois des Chaminois pourtant bien gardés.

La première phase du jeu vit de superbes arrêts du goal cadurcien Frescaline qui se montra excellent, ainsi que de belles descentes des avants, particulièrement vers les buts Montalbanais.

La deuxième phase fut dans son ensemble plus équilibrée. Sur corner boté puissamment par Pons, le ballon pénétra dans les bois des Chaminois pourtant bien gardés.

Dès la remise en jeu l'A. S. P. O. dut opposer une résistance opiniâtre aux Montalbanais dont les descentes rapides étaient très dangereuses.

Sur la fin de la partie, l'ailier Montalbanais réussit, par un joli shoot que ne put bloquer le goal cadurcien (raison majeure), à mettre les équipes à égalité.

Une mention spéciale à toute l'équipe Cadurcienne et particulièrement à Frescaline, Pons, Courbières, Dubernet.

Arbitrage trop large et souvent contestable du referee Lagrève. — J. S.

LA QUERCYNOISE

Les Jasmis (Lycée d'Agen), contre Quercynoise (Lycée de Cahors)

Nous apprenons avec plaisir que nos jeunes potaches matcheroni, jeudi, l'excellente équipe « Les Jasmis », du lycée d'Agen. Des incidents divers les avaient empêché, depuis 3 ans, de former une équipe.

Formée d'éléments jeunes, s'entraînant régulièrement ensemble, la Quercynoise a cette année bonne allure, et nous assistons à une belle partie. Le rugby scolaire, si spectaculaire, aux beaux mouvements ordonnés, aux envolées de 3/4, va nous l'espérons, amener au Stade Lucien-Desprats les amateurs de beau rugby. On n'a pas oublié les matches d'il y a quelques années ; les potaches d'ailleurs sont devenus des joueurs connus : je cite au hasard : Théron, Hélias, Carrion, Rosset, Sabaté, Puech. On n'a pas oublié ces matches d'où la brutalité était exclue et où il n'y avait qu'un mot d'ordre, ouvrir à outrance. C'est ce que la « Quercynoise » de 1928, voulant être digne de ses aînés, va nous permettre de voir.

L'équipe visiteuse a un passé lourd de gloire. Les « Jasmis » nous arrivent avec une grande réputation : plusieurs fois finalistes du championnat de France scolaire, champions depuis toujours de leur académie ; d'autre part, les potaches Cadurciens veulent, pour leur premier match, nous faire montre de leurs belles qualités. Encadrés par les Avironnais Gipoulou, Bertin, Massip, Lagrève, Soulaireux, les jeunes potaches vont à cœur de montrer toute leur valeur. Voici quelle sera l'équipe du Lycée Gambetta : Lavassière, Masson, Fagniol, Gipoulou, Soulié (au Verrier), Massip, Darnis, Lagrève, Escalié (M), Bertin (O), cap., Soulaireux, Sennac, Pax, Condere, Lamothe. Remplaçants : Cabarrot, Lacoste, Garnal.

#### Société des Etudes du Lot

Séance du 20 juillet 1928

Présidence de M. St-MARTY

Sont présents : MM. Boussac, St-Marty, Loviot, Teyssonnières, Lucie, Calmon, Bergon.

M. Loviot donne lecture d'un fragment de son poème sur « Cahors à travers les âges », décrivant la Chartreuse.

M. St-Marty expose un excellent et intéressant travail sur « l'opinion publique dans le Lot après 1870 ». Il donne un état des abonnés aux divers journaux dans le département, d'après les enquêtes administratives. Les diverses fractions de l'opinion à cette époque, étaient assez nettement délimitées, en raison du petit nombre de grands journaux qui parvenaient en province.

M. Calmon signale, dans la *Revue de l'Auvergne* une étude sur « les Sociétés marchandes et financières du moyen-âge », où il est question des Cahorsins et de trois familles de Martel, dont il n'est question nulle autre part. Il y est parlé d'un testament d'un seigneur Raimond de Martel, qui par testament restitua 25.000 livres tournois. On y trouve plusieurs noms de familles de Cahorsins en Auvergne.

M. Calmon dépose sur le bureau de la Société les dons suivants :

Les œuvres complètes de MM. Loviot, de Cahors et Marque, de Tulle, la collection de l'*Action Pharmaceutique*, offerte par M. Garnal, pharmacien à Cahors ; l'ouvrage de M. le Dr Bouygues, sur le Puy d'Issou, de la part de M. Salamagne, de Vayrac ; la collection de la *Petite Gironde*, donnant les comptes rendus du X<sup>e</sup> Congrès d'Histoire et d'Archéologie, de la part de M. Lafon, d'Albas.

La Compagnie remercie les généreux donateurs.

M. Peyrichou, maire de Cabrerets, est présenté comme membre correspondant par MM. Teyssonnières et Bergon.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Obsèques. — Vendredi, 2 novembre, à 14 heures, ont eu lieu les obsèques du jeune Roger Landrevie, âgé de 18 ans, décédé le jeudi 1<sup>er</sup> novembre à la suite d'une maladie qui le tenait au lit depuis une vingtaine de jours et après de cruelles souffrances. Ni les secrets de la science, ni les soins affectueux de sa mère n'ont pu l'arracher à la mort implacable.

Roger Landrevie était pupille de la Nation. Excellent fils, bon camarade, il était estimé de tous, aussi la quasi unanimité de la population avait tenu à l'accompagner au champ de l'éternel repos. Son cercueil disparaissait sous les couronnes et les gerbes de fleurs offertes par la jeunesse de Labastide ; la foule émue et triste ne pouvait contenir ses larmes en suivant sa dépouille mortelle.

Puissent ces sentiments de sympathie apporter un soulagement à la douleur cruelle de sa mère inconsolable qui ne vivait que pour son cher Roger.

Dans cette douleuruse et pénible circonstance nous adressons à Mme veuve Landrevie ainsi qu'à toute la famille en deuil, nos sincères condoléances. — A. B.

Castelnau-Montratrier

Grandes fêtes de la Saint-Martin et anniversaire de l'Armistice. — Les 10, 11, 12 et 13 novembre auront lieu, à Castelnau-Montratrier, de très brillantes fêtes.

Attractions multiples : carrousel, pousse-pousse, voyage dans la lune, tirs, jeux divers.

Bals de jour et de nuit, les samedi, dimanche, lundi et mardi.

Grand feu d'artifice, le dimanche 11 novembre, à 21 h. 30.

Le brillant orchestre de Saint-Nicolas-de-la-Grave, sous l'habile direction de M. Cieurec, chef de musique, prêtera son concours pendant toute la durée des fêtes.

La grande foire de la Saint-Martin, du mardi 13 novembre, clôturera les fêtes. Tous les étrangers recevront le meilleur accueil.

Labanque

Foire du 30 octobre. — Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 4.000 à 6.000 fr. ; bouvillons, de 2.500 à 4.500 fr. la paire ; bœufs de boucherie, jusqu'à 200 fr. les 50 kilos ; veaux de 2.500 à 7 fr. ; moutons de boucherie, 100 à 200 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 100 à 110 fr.

Volaille. — Poulets, 5,50 la livre ; lapins, 3 fr. la livre ; oies, de 120 à 140 fr. la paire ; œufs, 10 fr. la douzaine.

Halle aux grains. — Pommes de terre, 45 fr. les 50 kilos ; châtaignes, 80 fr. l'hecto.

Belle foire. Affluence de jeunesse, de marchands étalagistes.

Calvignac

Accident. — Félix Lauzun était occupé à émonder un chêne, lorsque par suite d'un faux mouvement, il a glissé et a fait une chute de quatre mètres.

Etourdi par sa chute, il ne put se relever et on dut le transporter à son domicile. Il souffre de nombreuses et graves contusions.

Miran

La fête votive. — Le Comité des fêtes de Miran prévient le public qu'en raison de l'anniversaire de l'Armistice, la fête votive est reportée au dimanche suivant, 18 novembre.

Ce jour-là, les distractions seront nombreuses et un orchestre de choix entraînera les danses.

Mayrinac-Lentour

Enseignement primaire. — Mme Souilhac, dont nous avons précédemment annoncé la nomination en qualité d'institutrice publique dans notre commune, et qui se trouvait en congé de maladie durant le mois d'octobre dernier, a pris possession de son poste vendredi, 2 novembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Avec l'arrivée de cette nouvelle maîtresse s'est posée dans notre commune la question du logement de l'institutrice. En effet, l'unique chambre qui constituait tout le logement des jeunes institutrices célibataires, n'a pas été suffisante et la municipalité s'est vue obligée de louer une maison comprenant deux ou trois pièces, minimum indispensables à un ménage.

Nous n'ignorons pas que nos édiles municipaux, dont la majorité est nettement réactionnaire, sont plus soucieux d'assurer le succès de l'école privée plutôt que celui de l'école publique. Nous leur demandons cependant si les fillettes de la laïque n'ont pas droit elles aussi à un minimum indispensable.

Il y a bien pour elles une toute petite salle de classe à l'école des garçons, mais elles n'ont ni cour, ni préau. Est-il étonnant après ça que la presque totalité des élèves fréquentent l'école d'en face ?

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les obsèques du docteur Cabanès. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Sarrazac

Accident. — Le jeune V. F. avait couché son fusil chargé dans sa charrette pleine de sacs. Lorsqu'il voulut prendre son arme, le chien du fusil s'accrocha, la charge partit et alla se loger, en grande partie, dans le bras droit.

Souciac

Accident. — Mme veuve Roques, revenant de Rennes, où elle avait passé quelques jours, se trouvait en gare de Nantes, lorsqu'une forte secousse, produite par l'accrochage d'une machine au train, lui occasionna de fortes et douloureuses contusions.

Salviac

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de notre estimé concitoyen, M. Henri Liarson, charbonnier à Salviac, après une longue et douloureuse maladie ; le défunt était âgé de 53 ans seulement. Il s'était relativement jeune, laissant trois enfants jeunes encore. C'est un des meilleurs artisans qui disparaît. Il avait vaillamment accompli son devoir pendant la guerre et était décoré de la croix de guerre.

Il avait été grièvement blessé à une main, lors de l'anniversaire de l'Armistice en 1921, alors qu'il faisait partir des salves d'artillerie.

Nous n'en sommes que plus reconnaissants à sa famille.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M.

Charles Lagard, surnuméraire de l'Enregistrement, fils de l'estimé pharmacien et 1<sup>er</sup> adjoint au maire de notre ville, avec Mlle Mary Monrayse, la gracieuse fille aînée de M. Monrayse, propriétaire à Mazerat, près Dégagnac.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Dernière locale

TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE

Mardi matin, vers 10 heures 1/2, M. Legarre, Théodore, 35 ans, entrepreneur de maçonnerie, était monté sur l'échafaudage dressé contre l'immeuble Bouzerand, où il était occupé à faire des travaux de récrépiage, lorsqu'un câble de l'échafaudage se rompit.

Le malheureux entrepreneur fut précipité dans le vide d'une hauteur de 7 mètres environ et tomba dans la rue Lastié. Quand on le releva, il avait la tête fracassée.

Il fut transporté à l'hôpital, mais tous les soins étaient vains. Il expira peu après.

DÉPÊCHES DÉMISSION DU MINISTÈRE

Quatre ministres s'en vont

A l'issue de l'entretien que M. Poincaré a eu, ce matin avec les quatre ministres radicaux, MM. Sarraut, Herriot, Queuille et Perrier ont démissionné.

Les motifs de la démission

C'est à la suite du vote de la déclaration votée hier soir au Congrès d'Angers que les ministres radicaux ont démissionné.

Cette déclaration contient en effet quelques phrases qui sont manifestement en opposition avec les résolutions prises au Congrès en présence de M. Herriot.

Les ministres radicaux estiment que cette déclaration rend leur situation impossible au sein du Gouvernement.

M. Poincaré a reconnu la justesse de cette observation et a rendu hommage à l'attitude loyale de ses collaborateurs.

Le Conseil des ministres est actuellement réuni. Les ministres radicaux sont absents.

La crise est ouverte

Après la délibération du Conseil des ministres on annonce que par suite de la démission des ministres radicaux tout le Cabinet est démissionnaire.

Le passage de la déclaration auquel il est fait allusion dans ces dépêches est évidemment celui où il est dit que les réformes demandées par le Congrès d'Angers ne pourront être obtenues avec le concours de ceux qui les ont toujours passionnément combattues et qui concluent en ces termes :

« Seule la politique de l'union des gauches autour de ce programme est capable d'assurer cette grande tâche et de répondre ainsi aux espérances de la démocratie française. »

Le raid du Zeppelin

De Berlin : Le comte Zeppelin qui a reçu à St-Aken la visite de plus de cent mille Berlinois est reparti dans la matinée, à 6 heures, pour Friedrichshafen.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 1,40 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Charles Lagard, surnuméraire de l'Enregistrement, fils de l'estimé pharmacien et 1<sup>er</sup> adjoint au maire de notre ville, avec Mlle Mary Monrayse, la gracieuse fille aînée de M. Monrayse, propriétaire à Mazerat, près Dégagnac.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Dernière locale

TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE

Mardi matin, vers 10 heures 1/2, M. Legarre, Théodore, 35 ans, entrepreneur de maçonnerie, était monté sur l'échafaudage dressé contre l'immeuble Bouzerand, où il était occupé à faire des travaux de récrépiage, lorsqu'un câble de l'échafaudage se rompit.

Le malheureux entrepreneur fut précipité dans le vide d'une hauteur de 7 mètres environ et tomba dans la rue Lastié. Quand on le releva, il avait la tête fracassée.

Il fut transporté à l'hôpital, mais tous les soins étaient vains. Il expira peu après.

DÉPÊCHES DÉMISSION DU MINISTÈRE

Quatre ministres s'en vont

A l'issue de l'entretien que M. Poincaré a eu, ce matin avec les quatre ministres radicaux, MM. Sarraut, Herriot, Queuille et Perrier ont démissionné.

Les motifs de la démission

C'est à la suite du vote de la déclaration votée hier soir au Congrès d'Angers que les ministres radicaux ont démissionné.

Cette déclaration contient en effet quelques phrases qui sont manifestement en opposition avec les résolutions prises au Congrès en présence de M. Herriot.

Les ministres radicaux estiment que cette déclaration rend leur situation impossible au sein du Gouvernement.

M. Poincaré a reconnu la justesse de cette observation et a rendu hommage à l'attitude loyale de ses collaborateurs.

Le Conseil des ministres est actuellement réuni. Les ministres radicaux sont absents.

La crise est ouverte

Après la délibération du Conseil des ministres on annonce que par suite de la démission des ministres radicaux tout le Cabinet est démissionnaire.

Le passage de la déclaration auquel il est fait allusion dans ces dépêches est évidemment celui où il est dit que les réformes demandées par le Congrès d'Angers ne pourront être obtenues avec le concours de ceux qui les ont toujours passionnément combattues et qui concluent en ces termes :

« Seule la politique de l'union des gauches autour de ce programme est capable d'assurer cette grande tâche et de répondre ainsi aux espérances de la démocratie française. »

Le raid du Zeppelin

De Berlin : Le comte Zeppelin qui a reçu à St-Aken la visite de plus de cent mille Berlinois est reparti dans la matinée, à 6 heures, pour Friedrichshafen.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 1,40 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

#### AVIS DE DÉCES

Madame et Monsieur MEYRAT, Industriel à Cahors et leur fils Pierre ; Les familles VINATIER et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Veuve MEYRAT

Née VINATIER

décédée à Cahors le mardi 6 novembre 1928 dans sa 64<sup>e</sup> année, et les prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu mercredi 7 novembre à 13 heures 1/2.

Réunion à la maison mortuaire, 25, boulevard Gambetta.

#### REMERCIEMENTS

Madame Ernest GAGNAYRE ; le Capitaine et Madame Henry ROUGIER ; Monsieur Antoine GAGNAYRE ; Madame veuve Aimé GAGNAYRE ;

Les familles GAGNAYRE, COLONGE, FAYT et BOYE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ernest GAGNAYRE

#### AVIS DE DETTES

Monsieur HEBERT, domicilié à Cahors, 53, rue Nationale, prévient le public qu'à dater de ce jour il ne répondra pas des dettes que pourrait contracter sa femme Madame HEBERT, née Marguerite CARRIÈRE, qui a quitté le domicile conjugal.

#### A Vendre

TUILES CANAL D'OCCASION

S'adresser chez M. BÈS, entrepreneur de charpente, rue V.-Hugo.

#### APPARTEMENT 3 et 4 PIÈCES

avec ou sans jardin

A LOUER

S'adresser au Bureau du Journal

#### ON DEMANDE

Apprenti ou demi-ouvrier Boulanger Pressé

S'adresser au Bureau du Journal

#### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Albert BASTIT, marchand de bois, demeurant à Cahors, Place St-Laurent, n° 3.

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

#### PREMIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à produire dans le délai de quinze jours, outre ceux accordés en raison des distances, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier libre indiquant des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur définitif, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des créances.

Cette vérification commencera le treize novembre prochain, jour de mardi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, où elle sera continuée si besoin est.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article douze de la loi du quatre mars mil huit cent quarante-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

## UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR

Claude FARRÈRE

QUATRIÈME PARTIE

...A pied, à cheval, en voiture, en sampang...

IV

LES PETITES FOLLES

Longtemps avant la chute du jour, elle était de retour à l'habitation, sans nul incident de route. Mais, naturellement, M. Dubourg n'était pas encore rentré, lui. Et Cò Mi eut tout le loisir en l'attendant, de se persuader qu'après tout, une secrétaire, même de premier brin, n'est pas obligatoirement dans tous les secrets d'un patron...

V

A LA MANIÈRE DU JUIF ERRANT

Non ! Et Cò Mi en eut, sans trop savoir pourquoi, un chagrin complexe et mystérieux, qui n'était pas seulement une piqure d'amour-propre. Non ! les patrons, fussent-ils tels

qu'était M. Dubourg, ne disent pas tout à leurs secrétaires, fussent-elles telles qu'était Cò Mi... En y songeant, d'ailleurs, une secrétaire, et même Cò Mi, n'est rien autre chose qu'une femme. Et c'est le grand K'oung tzeu lui-même — ne l'ai-je pas déjà dit ? — qui formula le plus sage des préceptes : « Aime ta femme, et ne lui confie pas ton secret. » M. Dubourg, suffisamment frotté de philosophie centrale, ne confiait nul secret, et n'aimait d'ailleurs aucune femme. Bizarrerie des cervelles féminines ! Cò Mi, certes, n'était point amoureuse d'un homme de soixante-six ou soixante-sept ans... Eh bien ! elle n'en fut pas moins soulagée et presque contente de se présenter tout à coup cette certitude, que M. Dubourg n'était point amoureux non plus de qui que ce fût, et que, par conséquent, personne ne saurait avant Cò Mi le secret que Cò Mi ne savait pas encore...

Elle le sut, en effet, la première ; mais pas tout de suite...

— Voilà... C'est que, figurez-vous !... M. Dubourg avait beau être le meilleur des patrons, — et surtout depuis que Cò Mi était elle-même devenue la meilleure des secrétaires, — Cò Mi continuait d'avoir un peu peur de son patron... Oui. Cela datait du tout commencement de leurs réels rapports de chef à subordonnée. Dame ! dès Marseille, — que dis-je ! dès le sleeping ! — Mlle Mimi Tirlemont avait commis l'erreur de conserver avec M. Dubourg le ton mondain qui sied d'égal à

égal... et M. Dubourg avait dû la rappeler, plus ou moins discrètement, à la réalité nouvelle. Depuis, certes, beaucoup d'eau avait passé sous les ponts. Mais Cò Mi s'était souvenue. Et la bienveillance constante, et la considération accrue, et les attentions qu'avait eues pour elle M. Dubourg, au fur et à mesure qu'elle se perfectionnait dans l'exercice de ses fonctions délicates et multiples, rien n'avait pu la remettre tout à fait d'aplomb, en présence du maître. Après tout, c'était peut-être mieux ainsi...

Elle n'avait donc pas osé prendre l'initiative d'une conversation pourtant nécessaire. Car, enfin, il eût bien été de son devoir d'avertir M. Dubourg et de le mettre au courant des projets tonkinois qu'on lui prêtait chez le Phou, et peut-être ailleurs. Elle n'en fit tout de même rien. Et ce ne fut qu'au bout d'une grande semaine que M. Dubourg, un soir, après la dictée du courrier, remis la conversation sur les classiques riches de l'Indochine, — riz, coton, caoutchouc, charbons, — Cò Mi se risqua jusqu'à lui redire ce qu'il avait dit lui-même, quelque quinze jours plus tôt :

— Vous n'en avez jamais encore fait, des affaires de charbon..., et vous voulez en faire...

M. Dubourg pencha la tête de côté, avant de répondre, curieusement :

— Qui vous a dit ça ? — Mais c'est vous qui me l'avez dit,

l'autre semaine, le jour de votre départ... juste avant de monter à cheval...

Après quoi, elle osa ajouter :

— C'est vous qui me l'avez dit le premier... mais, depuis, bien d'autres gens m'en ont parlé... votre ami le Phou, pour commencer... et ses fillettes... Il y a des tas de gens qui prétendent que vous allez partir pour le Tonkin...

M. Dubourg se prit à rire :

— Oui, oui... je vous vois venir : tout le monde sait tout, excepté vous ?... Eh bien ! — reprit-il, après un petit silence, — vous avez raison, Cò Mi, et j'ai tort. J'aurais dû vous dire mon secret tout de suite. Oh ! ne croyez pas que je l'aie dit à personne d'autre... mais vous savez comme vont les nouvelles dans ce diable de pays : vous avez beau ne confier vos affaires qu'à votre oreiller, votre oreiller suffit pour les raconter

### Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 26 Oct.	Cours du 2 Nov.
<b>Fonds d'Etat</b>		
3 0/0	85 65	84 75
3 0/0 amortissable	77 35	77 50
3 1/2 0/0 (id.)	96 95	95 55
5 0/0	91	93 75
4 0/0 1917	79 50	78 70
4 0/0 1918	79 20	78 70
5 0/0 1920 amort.	109 75	108 55
6 0/0 1920	103 97	103 75
4 0/0 1925	118 25	117 65
6 0/0 1927 amort.	108	107 70
5 0/0 1928	91	90 87
B. du Tr. 5 0/0 1924	666	672
B. du Tr. 7 0/0 1925	500	558
B. du Tr. 7 0/0 1927	566	566
Caisse autonome	821	817 50

**Crédit National**

5 0/0 1919	543	543
Obl. 500 0/0 1920	522	524
6 0/0 1921	558	558
Bons décan. 60/0 1922	522	522
— décan. 60/0 1923	522	522
— 60/0 janv. 1923	522	522
— juin 1923	527	528
— janv. 1924	530	535

**Crédit Foncier**

Communes 1879	493	495
1880	495	495
1881	269 50	272
1882	314 50	308
1883	304	303
1884	324	319
1885	171	171
1886	464 50	462
1887	499	498
1888	471	469
1889	466	466
1890	463	463
1891	498 50	498 50
1892	294	294
1893	304	305
1894	322	322
1895	331	330
1896	472	471
1897	350	350
1898	440	430
1899	440	430
1900	260	260

**Ville de Paris**

1865 4 0/0	987	1.000
1871 3 0/0	372	376
1875 4 0/0	464	461
1876	471	463
1892 2 1/2 0/0	239 50	239
1894-1896	238	239
1898 2 0/0	287	290
1899 2 0/0	267 50	267 50
1904 2 1/2 0/0	300	300
1905 2 3/4 0/0	385 50	386
1910 2 3/4 0/0	258 50	259
1910 3 0/0	249	245
1912 3 0/0	224	223 50
1919 lib.	437	437
1921 lib.	520	522
1922	527	529
1923	503	505
1924	504	505
1924 4 1/2	512	512

Imp. COUSSLANT (personnel inclus)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

### Bibliographie

**Nouveau Journal**  
Le Coq Rouge, hebdomadaire satirique illustré de combat, paraîtra, tous les mercredis, à partir du 7 novembre prochain.

**LA NATURE**  
La question des fosses septiques est un des problèmes d'hygiène qui préoccupent le plus à l'heure actuelle, les habitants, sinon les pouvoirs publics. Destinées à purifier toutes les eaux résiduaires et les excréta de la maison, elles peuvent devenir, si elles fonctionnent mal, une cause d'infection grave. M. Bousquet rappelle leur réglementation et décrit les conditions qu'elles doivent remplir.

La question du pétrole domine l'économie mondiale. M. Joleaud, professeur à la Sorbonne, passe en revue les ressources que nous pouvons espérer de nos colonies africaines.

M. Noton signale l'action perturbatrice des forêts sur les ondes de T. S. F.

M. Bourgain, étudiant l'évolution des appareils cinématographiques explique et figure les modèles les plus récents et les plus rapides pour prises de vue.

M. Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, continue l'exposé des phénomènes de luminescence et aborde aujourd'hui avec beaucoup de clarté, la phosphorescence.

M. Villers présente une nouvelle locomotive à très haute pression qui semble bien ouvrir une nouvelle voie aux perfectionnements dans les transports sur rail.

M. Charles Rabot raconte l'histoire de la pêche à la baleine par les Basques, pêche autrefois très active et aujourd'hui totalement disparue.

M. Ducaux parle du Maroc forestier pour attirer l'attention sur le déboisement qui sévit là comme ailleurs.

Ensuite viennent deux bonnes études d'actualité, l'une de M. Murat sur le récent tremblement de terre d'Algérie qui pose à nouveau la question de la périodicité et l'électivité des séismes; l'autre qui donne tous les renseignements techniques sur le nouveau dirigeable allemand le *Comte-Zeppelin* et son voyage mouvementé.

On trouve encore dans ce numéro de *La Nature* d'amusantes récréations mathématiques de M. Brandicourt, un moyen de guérir le rhume de cerveau

par les courants oscillatoires à haute fréquence, des conseils pour observer le ciel le mois prochain, des nouvelles des derniers progrès de l'aviation, des nouvelles scientifiques, la description des nouvelles inventions utiles, des recettes et procédés pratiques, etc.

Bref, *La Nature* donne dans chacun de ces numéros une vue d'ensemble de tous les progrès scientifiques et industriels; elle le fait avec clarté, l'agrément de nombreuses figures. Elle est la revue indispensable aux savants, aux amateurs, aux curieux, à tous ceux qui désirent se tenir au courant de toutes les nouveautés du savoir humain.

**LA NATURE**. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

### CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

**LIVRET-GUIDE OFFICIEL**  
(Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1928)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Étranger, en mandat-carte ou timbres-poste français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris (13<sup>e</sup>).

**Règlement par virements postaux des remboursements suivis sur les expéditions de Grande et de Petite vitesse.**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, tout expéditeur titulaire d'un compte-courant postal peut se faire régler par chèque de virement postal le montant des remboursements suivis sur les expéditions de Grande ou de Petite Vitesse à destination d'une gare de la France Continentale.

Pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle facilité, les expéditeurs doivent en formuler la demande sur leurs déclarations d'expédition, en inscrivant à la suite de l'indication du montant des remboursements, la mention :

" Paiement par virement postal", suivie du numéro de leur compte-courant postal et du nom du bureau de chèques ou de leur compte tenu.

Ces deux derniers renseignements doivent figurer également sur l'adresse des colis, ainsi que sur la formule spéciale de virement qui est tenue dans les gares à la disposition des expéditeurs.

### L'AMÉRIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

### Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

Autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

### L'Entérite vaincue

Quelles que soient sa gravité et son ancienneté par traitement nouveau permettant de manger normalement. Brochure envoyée gratuitement par Laboratoires G. FOUCHER, 77, Bd de Grenelle, PARIS (15<sup>e</sup>).

**POUR VOS ACHATS DE MACHINES À ÉCRIRE, MACHINES À CALCULER, MEUBLES DE BUREAU, FOURNITURES ne faites rien sans consulter L'INTER-MÉCANOGRAF, 24, Avenue Gambetta à MONTAUBAN, (Tarn-et-Garonne) Maison la mieux placée de la région. AGENCE DIRECTE DES MACHINES À ÉCRIRE REMINGTON -- DÉPÔT DES SIÈGES STELLA -- R. O. 4.769**

## LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanquiques phosphatées

Pour la guérison des :

### ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.  
**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.  
**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**Le Phosphode GARNAL et le Corps Médical**

**Le D' ORTEL**  
Ancien Maître des Études, de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »  
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associées à du Phosphate de Chaux assimilable et à l'Iode à l'état naissant.  
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.  
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.  
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.  
Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

## SERVICE D'HIVER 1928-29

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
PARIS (Orsay) dép.	12 51	18 19	17 14	10 50	21 14	20 23	10 26	13 40	19 55	20 23	6 22	15 6	18 35
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 31	17 25	20 21	26 26	23 10	11 14	16 2	20 43	21 11	6 29	15 14	18 43
LIMOGES (arrivée) départ	4 30 9	16 35	23 4	2 16 3 27	23 10	2 24 3 35	10 41	16 41	21 36	21 36	6 38	15 24	18 52
BRIVE... (arrivée) départ	7 15 11 55	18 25	0 51	4 10 5 17	0 51	4 10 5 17	11 23	17 19	—	—	6 40	15 38	19 5
Gignac-Cressensac	8 16 13	7 16 57	19 58	4 19 5 24	—	—	11 32	17 27	—	—	6 49	15 38	19 5
SOULLAC	8 42 13 50	17 24 19 14	20 38	—	—	—	11 44	17 38	—	—	6 55	15 45	19 13
CAZOULES	8 50 13 58	17 32	20 49	—	—	—	11 52	17 46	21 47	22 18	7 1	15 59	19 25
La Chap.-d-Mareuil	8 58 14 4	17 38	—	—	—	—	12 13	17 55	21 51	22 22	7 11	16 4	19 29
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14	17 49	21 13	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	7 20	16 13	19 38
Nozac	9 16 14 24	18 1	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	7 27	16 21	19 46
GOURDON	9 31 14 40	18 24 19 41	21 46	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	7 35	16 29	19 54
Saint-Clair	9 40 14 49	18 34	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	7 46	16 42	20 11
Dégagnac	9 51 15 18	18 46	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	7 51	16 48	20 11
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11	18 59	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22	19 13	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Espère	10 23 15 31	19 24	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Pradines	10 29 15 38	—	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
CAHORS (arrivée) départ	10 35 15 44	19 35 20 22	2 38	6 11 7 2	7 27	7 38	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Sept-Ponts	11 54 17 54	—	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Cieureac	12 8 18 11	—	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Labbenque	12 16 18 21	—	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
Causade	12 53 19 1	21 9	—	—	—	—	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13 28 19 40	21 34	3 13	7 29 8 25	9 18	8 40	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—
TOULOUSE... arr.	16 46 20 56	22 25	4 33	8 26 9 15	11 6	7 44	12 17	17 55	21 51	22 22	—	—	—

### St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 25	17 15
Vayrac	5 32	14 33	17 25
Bétaillé (arrêt)	5 37	14 38	17 28
Puybrun	5 46	14 47	17 37
Bretenoux-Biars	6 4	15 7	17 53
Port-de-Gagnac	6 12	15 10	18 1
Laval-de-Cère	6 25	15 20	18 11
Lamativie	6 47	15 41	18 36
Siran (arrêt)	7 4	15 58	18 53
La Roquebrou	7 22	16 15	19 11
AURILLAC... arrivée	8 5	16 58	19 57

### Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	6 50	11 9	19 29
Sariat	8 2	12 12	17 35
Cazolès	8 44	12 51	19 15
Souillac	7 36	10 55	13 37
Le Pigeon	7 51	11 20	13 52
Baladou. Arrêt.	7 56	11 27	13 57
Martel	8 6	11 56	14 5
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 5

### Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 39
CAPDENAC... d.	6 14	10	17 52
FIGEAC... d.	1 58	6 55	10 25
Le Pourmel	7 14	11 23	14 32
Assier	2 47	7 27	11 35
Flaujac (halte)	7 36	11 44	15 10
Gramat	3 19	7 53	11 59
Rocamadour	3 34	8 9	12 9
Montvalent	4 1 8 24	12 23	16 22
Saint-Cirac-p. (arr.)	4 15 8 35	12 33	16 36
Martel (dép.)	4 57 8 48	12 39	16 51
Quatre-Routes	5 10 9 4	12 49	17 15
Tarame	5 28		